

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CONSTANTINE
DAIRA D'AIN SMARA
COMMUNE D'AIN SMARA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2026

communeainsmara@gmail.com البريد الإلكتروني

N° d'identification fiscale de la commune : 4200020000250270

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de AIN SMARA lance un APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour la réalisation du projet suivant :

REALISATION D'UNE PASSERELLE RELIANT LOTISSEMENT BELKERFA ET LOTISSEMENT FELTENE

Les entreprises qualifiées en travaux public - activité principale (catégorie 06 et plus) intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du Service technique de la commune d'Ain Smara contre le paiement de la somme de 5000,00 DA au niveau du trésorier de la commune d'Ain Smara. Les offres se constituent Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires suivantes et à jours :

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment remplie, signée avec cachet
- Une déclaration de probité dûment remplie, signée avec cachet
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

* Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification catégorie (06) et plus activité principale en travaux public.

* Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années d'exercices + références bancaires.

* Capacités techniques:

- moyens humains (justifier par la CNAS + diplôme + attestation de travail)

- Moyens matériels (cartes grises + assurance en cours de validité + PV d'expert ou huissier de justice année (2025/2026)

- Références professionnelle attestations de bonnes exécutions -Ayant réalisé une passerelle ou projet similaire durant les 10 dernières années - valorisées).

2 - L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie, signée avec cachet.
- Un mémoire technique justificatif dûment remplie, signée avec cachet
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
- Planning de réalisation et délai de réalisation.

3 - L'offre Financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée avec cachet.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, signée avec cachet.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, signée avec cachet.

Observation

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de préparation des offres

est fixée à (15) jours par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le Bulletin Officiel des marchés de l'opérateur Public « BOMOP » ou la presse électronique ou la presse écrite.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - N° 06/2026 - l'objet de l'appel d'offres ».

Les offres doivent être déposés au niveau du secrétariat du Président de l'Assemblée Populaire Communale d'AIN SMARA.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres du présent cahier de charges, soit (15 jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse électronique ou la presse écrite ; de 8h à 11h00).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à dix (11h00) heures au niveau du siège de la commune d'Ain Smara ; Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de quatre-vingt-dix (90) jours.

* Cette annonce est considérée comme une Convocation pour les participants à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Fait à Ain Smara, le
LE PRÉSIDENT DE L'A.P.C.